

**ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE  
D'ARVIEUX  
Compte rendu du Conseil Syndical du 12 février 2026**

Membres	Représentant :	Présence : oui/non
Christian BLANC	La commune	Oui
Pascale BURGAT		Excusé
Damien PHILIP		Oui
Suppléant : Jean-Denis PRAT		Oui
Frédéric MONNET	Les agriculteurs	Non
Lila Van Schrisck		Oui
François BLANC		Oui
Simon PHILIP		Excusé
Marc BLANC	Les propriétaires	Oui
Michel FAURE		Excusé
Jean-Louis PHILIP		Oui
Sébastien Albert		Excusé

Lila Van schrick ouvre la séance et remercie tous les membres d'être présents pour cette réunion.

**I. Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 26 novembre 2025**

Le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

**II. Présentation et vote du compte administratif, du compte de gestion et du budget prévisionnel**

Le compte administratif est présenté par la secrétaire. Il est précisé que le compte administratif est en concordance avec le compte de gestion et présente les mêmes résultats. La section de fonctionnement présente un résultat à la clôture de l'exercice de +7.245,04€. En tenant compte du résultat de clôture 2025 (7.245,04), du résultat de l'exercice 2024 non reporté en 2025 (7.565,63), l'excédent à reporter est de 59.540,89€. Le détail des dépenses et des recettes sont annexés au présent compte-rendu.

Jean-Louis Philip, 1<sup>er</sup> vice-président, met ces comptes au vote et ils sont votés à l'unanimité.

Le conseil établit un budget prévisionnel à hauteur de 80.540,89€ qui est voté à l'unanimité (voir détail annexé au présent compte-rendu).

➤ Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

**III. Préparation de la saison estivale 2026**

**Travaux :**

- Lila relance l'idée de remettre en état la prise d'eau du canal des Moulins. Un devis avait été fait par l'entreprise Blanc Pascal pour un coût de 4.400€ TTC qui pourrait être payé en partie par l'association des habitants des Moulins. Christian déplore le manque d'équité avec les utilisateurs du canal Gaillard au Coin qui ont réalisé eux-mêmes des travaux similaires. Le conseil syndical par 6 voix « POUR » et 1 abstention accepte la participation financière à hauteur de 2.500€.
- L'idée de poser des tuyaux pour irriguer les près de l'esteyère est également émise par Lila, à réfléchir dans un second temps.
- Reprise de la route de Jamberoute : le GAEC se charge de remettre en état une partie de cette route

**ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE  
D'ARVIEUX**

**Utilisation des terrains**

- Les Maisons : Monsieur Loïc Eyméoud signe une convention chaque année. Lui refaire pour l'année 2026.
- Furfande : François indique que Rémi, le berger, revient. Il demande à avoir une place au col pour les gens qui viennent le voir. La réponse est négative car difficile à mettre en place.
- Catinat : Il y aura un berger qui occupera la cabane cet été à compter de début juin. Prévoir de remettre la cabane en état de fonctionnement (vitre du poêle, frigo, etc...)
- Pauline Roux : elle demande à ce que la convention soit refaite pour cet été afin de lui permettre de cueillir des petits fruits pour fabriquer des élixirs. La convention ne mentionne pas de date, elle est donc faite pour une durée illimitée.

**IV. Rendu du diagnostic pastoral effectué sur l'alpage de Baoude**

Lila rappelle que le rendu du diagnostic pastoral a eu lieu ce matin. Les propositions qui sont faites sont les suivantes :


- Travailler à deux
- Décaler le calendrier pour aller plus sur Baoude et moins sur Furfande afin de délimiter le surpâturage.
- Augmenter le nombre de têtes à 1400 avec deux bergers.

L'implantation de la cabane de Fontouse qui est trop basse par rapport à la prédation est évoquée. Un calendrier sera proposé dans le rapport final. Il sera demandé à Pascal de bien faire manger les près situés derrière Villargaudin au printemps.

**V. Questions diverses**

- Convention pour les secteurs de Jalleyt, Furfande, Catinat et Baoude à compter de 2027.  
Lila rappelle qu'il était convenu de lancer une consultation pour l'utilisation de ces secteurs. Un courrier qui informe de la fin de contrat au 31/12/2026 sera adressé aux titulaires des conventions avant le 30/06/2026. La consultation sera lancée pendant l'été afin qu'un choix soit fait en octobre prochain.
- Accès à des parcelles cultivées sur Villargaudin :
  - o Voir pour refaire un accès par la route du Queyron pour accéder aux parcelles situées à l'est du village. Lila et François iront voir ce qu'il convient de faire.
  - o Une plantation d'arbres a été réalisée par Caroline Saugeot sur une parcelle attenante à sa maison qui empêche l'accès aux terrains situés après celle-ci. La commune a écrit aux propriétaires (Famille Paris) pour les informer de ces plantations.

Fait à ARVIEUX, le 24 avril 2026  
Vu la Présidente, Lila Van schrik.

  
**Association Foncière Pastorale d'Arvieux**  
Mairie d'Arvieux  
La Ville  
05350 ARVIEUX

Association Foncière Pastorale d'ARVIEUX  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2025**  
**BUDGET PRIMITIF 2026**  
 Section de Fonctionnement

**DETAIL DES ARTICLES EN DEPENSES**

N° Art	Articles	BP 2025	CA 2025	BP 2026
<b>011</b>	<b><u>CHARGES A CARACTERE GENERAL</u></b>			
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	10 000,00	6 781,10	15 000,00
61521	Entretien de terrain		3 750,00	
61558	Entretien réparation autres biens mobiliers	49 248,22		57 840,89
6161	Prime d'assurance	1 000,00		1 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00		1 000,00
6225	Indemnités au comptable	500,00		500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00		1 000,00
<b>67</b>	<b><u>Charges exceptionnelles</u></b>			
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	82,00	82,00	200,00
<b>012</b>	<b><u>CHARGES DE PERSONNEL</u></b>			
6218	Autre personnel extérieur (rev salaire employé comm)	3 000,00	2 929,14	3 000,00
<b>TOTAUX</b>		<b>66 830,22</b>	<b>13 542,24</b>	<b>80 540,89</b>

**DETAIL DES ARTICLES EN RECETTES**

N° Art	Articles	BP 2025	CA 2025	BP 2026
<b>70</b>	<b><u>PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE</u></b>			
7036	redevances d'utilisation du domaine	21 000,00	20 787,28	21 000,00
<b>77</b>	<b><u>Produits exceptionnel</u></b>			
773	Mandats annulés	0,00		
777	Produits exceptionnel	0,00		
<b>TOTAL</b>		<b>21 000,00</b>	<b>20 787,28</b>	<b>21 000,00</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	44 730,22	44 730,22	59 540,89
<b>TOTAL CUMULE</b>		<b>65 730,22</b>	<b>65 517,50</b>	<b>80 540,89</b>

Résultat de l'exercice 2025: 7 245,04  
Résultat de l'exercice 2024 non reporté en 2025 7 565,63  
Résultat cumulé avec excédent reporté 59 540,89

*Conseil Syndical du 09/02/2026*

